

Honorables sénateurs, ce sont des commentaires faits non pas à propos du projet de loi C-76, mais à propos du budget provincial déposé hier au Nouveau-Brunswick.

J'ai adressé ce matin un télégramme au premier ministre McKenna pour le féliciter de l'orientation générale de son budget.

Le sénateur Frith: Comme c'est embarrassant!

Le sénateur Simard: On peut être d'accord ou non avec ce budget provincial, mais je crois que le premier ministre McKenna et son gouvernement font exactement ce que le gouvernement Mulroney a cherché à faire depuis sept ou huit ans. Ces commentaires ne concernent pas le projet de loi C-76, mais ils se révèlent opportuns.

Le sénateur Frith: Insulte qui manque d'élégance.

Le sénateur Simard: Il se trouve que ces remarques sont un reflet fidèle des critiques entendues dans les rues du Nouveau-Brunswick parce que le gouvernement McKenna s'est aligné sur le programme fédéral et a réduit de 66 p. 100 son programme de subventions.

Le sénateur Frith: Quel coup fatal! C'en est fait du budget de M. McKenna.

Le sénateur Simard: Il doit y avoir des mesures que les gouvernements peuvent prendre. Il doit y avoir des mesures que l'opposition libérale au Sénat peut appuyer. Comment le projet de loi C-76 et l'élimination de la période de six mois sans intérêt peuvent-ils être si terribles à la lumière de ce que vient de faire un gouvernement provincial libéral?

En essayant d'expliquer la position dans laquelle il se trouvait et les raisons qui l'ont amené à prendre cette décision, M. Allan Mahar, ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, a dit que le changement rendrait l'aide financière plus accessible pour les étudiants.

Honorables sénateurs, c'est bon d'être imbu d'esprit de parti, et je peux l'être autant que n'importe qui d'autre dans cette enceinte, mais j'espère que, pour une fois, les sénateurs libéraux verront clair et s'opposeront à cet amendement, comme nous nous sommes opposés à l'amendement précédent du sénateur Perrault.

Cet amendement de l'opposition libérale n'est qu'un rideau de fumée. Ce n'est que du théâtre. Les libéraux essaient de duper les Canadiens en essayant de leur faire croire que seul le Parti libéral du Canada pense qu'on peut réduire le déficit, baisser les impôts et maintenir les programmes sociaux au niveau prévu à l'origine, dans les années 70, avant que tous les gouvernements commencent à dépenser et à s'endetter.

C'est pour ces raisons, raisons qu'appuie manifestement le gouvernement McKenna, un gouvernement libéral, que j'implore mes collègues des deux côtés de rejeter cet amendement. Ce n'est encore une fois que du trompe-l'oeil.

Des voix: Bravo!

L'honorable L. Norbert Thériault: Honorables sénateurs, je suis certain que le premier ministre du Nouveau-Brunswick a reçu aujourd'hui un premier coup fatal — un télégramme du sénateur Simard qui le félicitait de ce qu'il fait pour le Nouveau-Brunswick. Il est en train de revoir le budget pour essayer de déterminer ce qui lui a valu ces félicitations.

Le sénateur Marchand: Poisson d'avril.

Le sénateur Thériault: Mis à part le Québec, le Nouveau-Brunswick sera la seule province où il existera au moins un modeste programme de bourses. Une bourse accordée dans le cadre de ce programme s'ajoutera au prêt maximum qu'un étudiant peut obtenir et qui — si je me souviens bien — était gelé à 3 300 \$ en 1984. Il n'est pas étonnant que les gens écrivent des articles comme celui dont le sénateur Simard a parlé. Il y a beaucoup de vérité dans cet article.

Comme je l'ai dit, le montant total d'un prêt consenti en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants était gelé à 3 300 \$ en 1984 et, depuis, le ministre des Finances a promis à deux reprises d'augmenter cette limite. Au Nouveau-Brunswick, les étudiants dans le besoin ont pu poursuivre leurs études parce que, outre ce prêt, ils ont pu obtenir une bourse pouvant atteindre, sauf erreur, jusqu'à 2 700 \$. Si mes chiffres sont exacts, l'an prochain, tout ce qu'un étudiant pourra obtenir au Nouveau-Brunswick, c'est le tiers de 2 700 \$, soit 900 \$.

Le gouvernement est-il prêt à promettre des emplois d'été aux étudiants du Nouveau-Brunswick qui ne peuvent compter que sur un prêt de 3 300 \$ et une bourse de 900 \$? Ces étudiants viennent de familles pauvres, de la région d'où le sénateur Simard est originaire et de ma région. Le sénateur Simard ou les sénateurs conservateurs sont-ils prêts à signer des billets à la banque afin que ces étudiants puissent aller à l'université? Non. Ni vous, ni moi, ne le pouvons. Je pense qu'il n'y a pas grand monde qui puisse faire cela.

On veut délibérément empêcher certains étudiants de poursuivre leurs études postsecondaires dans les mêmes conditions que d'autres. Le sénateur Simard est le premier à le reconnaître. Je vais vous lire un extrait d'une lettre qu'a écrite le sénateur Simard. C'est la deuxième fois qu'il fait cela depuis que je suis sénateur.

Lorsque les membres du comité chargé d'étudier le projet de loi sur l'assurance-chômage se sont rendus en Nouvelle-Écosse, le sénateur Simard a dit à des chômeurs qu'il obtiendrait des amendements au projet de loi, faute de quoi il ne l'appuierait pas. En fin de compte, il n'a pas obtenu d'amendements au projet de loi, mais et il l'a appuyé.

Le sénateur Olson: C'est honteux!